



Journal Le Porte-Voix

Édition 2011, Volume 6, Septembre 2011

Eh oui, c'est déjà la rentrée! L'équipe du CALACS de Charlevoix est heureuse d'en profiter pour vous présenter le nouveau numéro de son journal, «le Porte-Voix».

Il représente en quelque sorte une suite de la dernière parution, dont le thème était «les femmes d'hier à aujourd'hui». Nous y aborderons le féminisme actuel. A-t-il encore sa place? Qu'en est-il du masculinisme, que certains considèrent comme son pendant mâle? Un retour sur certains faits d'actualité s'étant déroulés cet été sera également fait.

En espérant que ce numéro vous plaira, nous vous souhaitons
une très bonne lecture!
L'équipe du CALACS

Table des matières

œ Le féminisme a-t'il encore sa place en 2011	p.4
œ Le masculinisme.....	p.7
œ Actualité et rappel sur le jugement Bredford.....	p.9
œ L'affaire DSK.....	p.11
œ La marche des Salopes.....	p.13
œ Techniques d'affirmation de soi.....	p.14
œ Les deux cailloux.....	p.16
œ Notre bibliothèque	p.17
œ Info-membres, programmation.....	p.21
œ Mission du CALACS.....	p.22
œ Devenir Membre.....	p.23

Équipe du CALACS :

Lyne Duplain
Intervenante

Diane Audet
Intervenante

Catie Bergeron
Intervenante

Véronique Couillard
Étudiante d'été

Rédaction du Porte-Voix :
Véronique Couillard

Impression du Porte-Voix :
Imprimerie Charlevoix

LE FÉMINISME A T'IL ENCORE SA PLACE EN 2011?

De nos jours, il est fréquent d'entendre dire que ce mouvement est dépassé, qu'il n'a plus sa place et qu'il est même la source de plusieurs problèmes. On l'accuse entre autres d'avoir créé un déséquilibre entre les hommes et les femmes, d'être la cause du décrochage scolaire et du suicide chez les jeunes hommes¹. Nous entendons également dire que le féminisme n'a plus sa place dans la société actuelle puisque ses principales luttes ont été menées à bien (droit à la contraception, à l'avortement, à l'autonomie financière et à ne plus être confiné au rôle d'épouse/mère). Est-ce réellement le cas? Est-ce que ce mouvement est désuet en 2011? Avant de tenter de répondre à cette question, faisons un rappel de ce qu'est le féminisme.

Ses origines remontent au 15^{ème} et au 16^{ème} siècle, alors que des femmes commencent à revendiquer pour l'obtention de la reconnaissance de leurs droits. Cependant, c'est au tournant du 19^{ème} siècle qu'il prend réellement forme, alors que les luttes concernant les droits des femmes dans le mariage ainsi que ceux concernant leur accès à l'éducation et au marché du travail commencent à avoir lieu. Au début des années 60, nous pouvons parler d'une renaissance du féminisme, et ce, dans la plupart des régions du monde. À ce moment, il n'est pas qu'une simple lutte, mais un projet visant à changer la vie des femmes à travers une reconstruction politique, économique et culturelle de la société².

« Je n'ai jamais réussi à définir le féminisme, tout ce que je sais, c'est que les gens me traitent de féministe chaque fois que mon comportement ne permet plus que je sois confondue avec un paillasson ». Rebecca West, 1913

Nous pouvons également mentionner que plusieurs courants sont présents dans la philosophie féministe, il est d'ailleurs possible d'en distinguer trois principaux :



- ↻ Le féminisme égalitaire, qui a comme concept central l'égalité des droits des hommes et des femmes;
- ↻ Le féminisme radical, qui s'attarde à l'oppression des femmes dans la société patriarcale et s'oppose à toutes ces formes d'oppression, donc au patriarcat;
- ↻ Le féminisme de la « femmelléité », qui a pour principaux concepts ceux de la maternité, de l'identité et de la différence. Ces féministes revendiquent notamment la réappropriation et la revalorisation de la maternité³.

¹ Bérubé, Linda. (2010). Le féminisme Aujourd'hui?. Le mouton noir, [en ligne] <http://www.moutonnoir.com/2010/03/le-feminisme-aujourd'hui/>

² Tremblay, Gilles (2010). *Éloge à la diversité, Identité, Sexe, Genre et Orientation Sexuelle*. Notes de cours, SVS-16444, Fondements sociopolitiques du service social, Université Laval, Québec.

³ Ibid.

Malgré ces différences, il est possible de constater des points communs dans tous les courants du féminisme; elles sont toutes fondées sur l'égalité des sexes et visent;

- ☞ la défense des intérêts des femmes dans la société;
- ☞ l'amélioration et l'extension de leurs droits;
- ☞ la fin de l'oppression et des discriminations dont les femmes sont victimes au quotidien;
- ☞ leur émancipation⁴.

Maintenant, considérant ces définitions, tentons de répondre à la question, « est-ce qu'en 2011 le mouvement féministe a toujours sa place »? Mme Linda Bérubé répond oui à cette question, puisque des inégalités sont toujours présentes entre les sexes⁵. Citons en exemple le salaire moyen des hommes était de 30 392 \$ par année en 2005, tandis que celui des femmes était de 21 849 \$. Pour Mme Bérubé, l'inégalité la plus flagrante n'est cependant pas celle liée au salaire, mais celle de la représentation médiatique des hommes et des femmes.



Effectivement, lorsque nous regardons des publicités, des téléromans ou des films, il est possible de constater d'importantes différences entre l'image de chaque sexe qui nous est présentée. Les hommes sont décrits comme forts, indépendants et libres tandis que les femmes sont représentées comme étant excitées, écervelées et complètement obnubilées par la mode, leur apparence, leur beauté et l'idée de plaire aux hommes.

L'organisation française «les chiennes de garde⁶» a pour mission de lutter contre la violence sexiste, contre les stéréotypes et de promouvoir l'égalité. Cette association a choisi ce nom pour mieux dénoncer la stigmatisation des femmes. Ces militantes parlent de cinq bonnes raisons de continuer le combat féministe, raisons qu'elles présentent sous la forme de « devoir ».



1. Le devoir de vigilance : Bien que le mouvement ait permis plusieurs avancées dans le passé, il serait naïf de considérer ces gains comme étant acquis. Le débat concernant une éventuelle criminalisation de l'avortement est un bel exemple des risques de régression que la société pourrait connaître si on baisse la garde.

⁴ Association Douarnenez à Babord. (2011). Qu'est-ce qu'être féministe aujourd'hui ? [en ligne] <http://dz-a-babord.over-blog.com/article-qu-est-ce-qu-etre-feministe-aujourd-hui-70009828.html>

⁵ Ibid, Bérubé.

⁶ Les chiennes de garde. (2004). Le féminisme aujourd'hui; pourquoi le féminisme n'est pas un combat d'arrière garde. [en ligne] http://www.chiennesdegarde.com/imprimersans.php3?id_article=308

2. Le devoir d'éducation : Puisque les mentalités d'une société changent lentement, il reste un long travail d'éducation à faire avant d'en arriver à une réelle égalité entre les sexes.
3. Le devoir d'engagement : Considérant les deux premiers devoirs, il est important de s'engager à assurer une surveillance visant à se battre contre d'éventuelles régressions de la société et de s'engager à continuer à travailler sur l'éducation de la société pour atteindre la plus grande égalité possible.
4. Le devoir de solidarité : Le féminisme a fait des avancés dans la plupart des pays occidentaux, mais ce n'est pas le cas partout. Dans plusieurs pays des femmes vivent encore de l'oppression uniquement en raison de leur sexe, ce qui est inacceptable.
5. Le devoir de mémoire : Pour rendre un hommage aux femmes qui se sont battues et qui ont permis de nombreux progrès sociaux, pour éviter qu'elles et leur combat soient oubliés.

Considérant tout cela, il me semble que nous pouvons dire que le féministe a toujours sa place dans la société actuelle, puisque de nombreuses inégalités sont toujours présentes entre les hommes et les femmes. De plus, ces inégalités sont décuplées dans certains pays, notamment ceux du Moyen Orient. En plus de ces écarts, il est vrai que les gains que nous avons obtenus (avortement, équité salariale, etc.) sont souvent remis en question et il est de notre devoir de les défendre. Pour toutes ces raisons, je crois que le féministe a toujours sa place en 2011. Nous avons fait des gains et nous pouvons en être fières, mais arrêter la bataille aujourd'hui serait nous contenter de très peu selon moi.



7

⁷ Caricature de Bruno Vilain, dit «Pancho»

LE MASCULINISME

On ne peut parler du courant féministe sans aborder celui du masculinisme, qui est considéré par certains comme la version masculine du féministe. Il a fait son apparition lors des années 70, alors que de nombreux changements dans la situation sociale des femmes et des hommes sont apparus. Ces changements ont été créés non seulement par le féminisme, mais également, entre autres, par les mouvements gais et lesbiennes. En réaction aux modifications des rôles sociaux, des hommes ont commencé à se questionner sur l'identité masculine ainsi que sur leur place dans la société. Des groupes de parole et de discussion ont émergé et c'est au cours des années 1990 que le mouvement se popularise et devient plus documenté.



Tout comme pour le féministe, il est possible de distinguer plusieurs écoles de pensées à l'intérieur de ce mouvement, dont les plus présentes sont :

- ∞ les proféministes, qui partent du point de vue des féministes dans leur analyse de la réalité et dans le choix de leurs interventions ;
- ∞ le mouvement « mâle positive » ou d'affirmation et de conscientisation, qui considère que ce ne sont pas tous les hommes qui profitent du patriarcat et que certains en sont mêmes victimes. Il vise donc l'émancipation des hommes d'un rôle stéréotypé;
- ∞ les groupes antiféministes ou de défense de droits, qui sont nés principalement des pères se sentant lésés dans leurs droits à la suite d'une séparation ou encore ayant été accusés d'agressions physiques ou sexuelles.

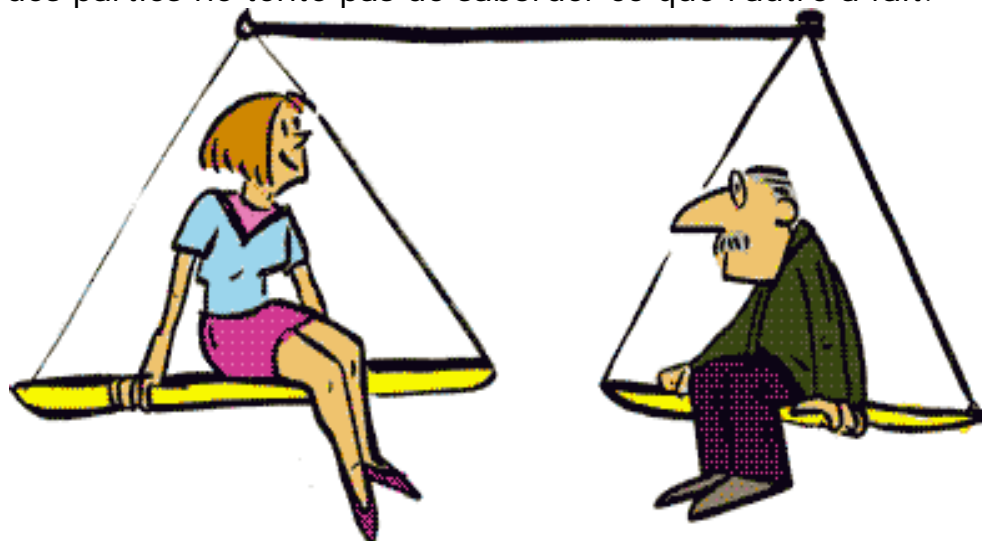
Il faut bien noter que, pour certains, seuls les groupes antiféministes méritent le titre de « masculinistes » et ils utilisent d'autres termes, telle « théorie masculine » pour désigner les autres mouvements. Ils visent ainsi à mieux se démarquer des autres. Ce qui semble fonctionner puisqu'il est fréquent d'entendre l'association « masculinisme » à « antiféministe ». Ce n'est pas toujours vrai puisque certains groupes d'hommes se penchent sur la question de la place des hommes dans la société sans vouloir dominer la femme.



Il est vrai que les gains du mouvement féministe ont eu un impact sur la vie des hommes et sur l'ensemble de la société. Lorsque deux genres interagissent d'une certaine façon depuis des centaines d'années, l'un ne peut se redéfinir sans que l'autre doive s'adapter à la situation. Par exemple, les hommes ont effectivement perdu leur rôle de pourvoyeur et de pères responsables des besoins de leur famille suite à l'entrée des femmes sur le marché du travail. Ce qui veut dire qu'ils doivent

redéfinir leur rôle au sein de la famille, en considérant les nouvelles données.

Je crois donc qu'il est vrai que les hommes doivent redéfinir leur rôle au sein de la société, puisqu'ils ont vécu des changements importants eux aussi. Ce que je trouve dommage c'est de voir que certains groupes ont choisi de s'attaquer au féministe et à ses membres comme moyen d'adaptation à ces changements. Ils semblent souhaiter un retour en arrière plutôt qu'une continuation de l'avancée. De plus, c'est malheureusement ces groupes que nous voyons le plus souvent sur la place publique, alors ils donnent l'impression que tous les groupes d'hommes envisagent la situation du même œil. Je pense que l'on peut atteindre un équilibre entre les hommes et les femmes et qu'il est possible de s'adapter pour que nous ayons tous un rôle qui nous plaît dans la société. Cependant, je crois que cet équilibre sera atteint si les deux parties s'impliquent de façon constructive dans la réflexion et que l'une des parties ne tente pas de saborder ce que l'autre a fait.





ACTUALITÉS : PROSTITUTION



Rappel sur le jugement Bedford.

Au mois de juin de cette année, la cause opposant Mmes, Bedford, Lobovitch & Scott au gouvernement du Canada a été entendue en appel. Le verdict de cette cour n'a toujours pas été rendu et nous en profitons pour rappeler certains faits de cette histoire.

La première décision, rendue le 28 septembre 2010 par la juge Suzan Himel, a invalidé certaines des lois sur la prostitution. Les articles 210 (tenue de maison de débauche), 212(1)(j) (vivre entièrement ou en partie de la prostitution d'une autre personne) et 213(c) (tenter de communiquer ou communiquer avec une personne à des fins de prostitution) ont été abolis et considérés comme « forçant les prostituées à choisir entre leur liberté et leur droit de sécurité »⁸.

Aux yeux des représentants des travailleuses du sexe, cette décision était une victoire « qui rend compte des réalités dangereuses, violentes et discriminatoires du travail du sexe »⁹. Les personnes en faveur de la légalisation de la prostitution affirment qu'il n'y a pas de raison de la criminaliser lorsque cela se fait entre adultes consentants. Il a été dit de la société qu'elle ne considère pas les opinions des travailleuses du sexe et qu'elle les infantilise.

Cette opinion n'est toutefois pas partagée avec la majorité des groupes féministes, qui voient en cette décision un recul pour l'égalité des sexes. Premièrement, il n'est pas vrai que la majorité des travailleuses du sexe choisissent librement ce « métier ». Effectivement, pouvons-nous vraiment parler de choix lorsque c'est la prostitution ou la faim¹⁰? Lorsque c'est vendre son corps ou se faire battre? D'autant plus que la

Les requérantes de ce procès sont :

Mme. Terrie-Jean Bedford : a été travailleuse du sexe et exploite maintenant un donjon S&M en Ontario, "La maison de madame de Sade de Erotica". Son entreprise a été perquisitionnée et elle a été condamnée dans les années 1990.

Mme. Valérie Scott : est entrée dans le commerce du sexe alors qu'elle avait 24 ans. Elle est devenue militante du SPOC* en 1986 et elle est directrice exécutive de l'organisation depuis 2011.

Mme. Amy Lebovitch : elle a commencé dans le commerce du sexe à 18 ans, comme prostituée de rue, escorte et employée de maison fétiche. Elle a également étudié la criminologie et la psychologie à l'université d'Ottawa et le travail social à l'université Ryerson à Toronto.

*SPOC : Sex Professionals of Canada, c'est une organisation qui milite pour les droits des travailleuses du sexe

⁸ Laframboise, Anne-Sophie. (2010) Des universitaires féministes en faveur de la décriminalisation de la prostitution. Le quotidien gratuit en 24 h [en ligne] <http://fr.canoe.ca/cgi-bin/imprimer.cgi?id=769043>

⁹ Ibid

¹⁰ Ibid, Baptie

société offre peu d'aide aux femmes qui veulent s'en sortir. Au contraire, le système actuel met tout en place pour qu'elles n'aient pas d'autres options que de continuer à se prostituer. Selon nous, les seules personnes qui ont réellement un choix lorsque l'on parle de commerce du sexe sont les clients, qui décident de réclamer un accès tarifé au corps des femmes.

Selon Mme. Lahey, professeure de droit, cette affaire peut être considéré comme une conséquence du libéralisme, qui privilégie l'individuel au collectif¹¹. Ce recours est fait au nom de personnes particulières, qui se considèrent entravées par les lois actuelles, lois qui visent à protéger une majorité¹². Effectivement, Mme Bredford, étant tenancière de maison close, a été poursuivie et condamnée en vertu des lois qu'elle tente de faire abolir. Il est légitime de se demander si elle a réellement en tête le bien-être de l'ensemble des prostituées ou son propre intérêt dans cette démarche. Leur avocat a même dit que, selon lui, « cette affaire n'a rien à voir avec la sécurité des prostituées de rue, elle ne va pas aider ces femmes [...], mais les quelques femmes qui ne sont pas contraintes¹³ ». Il s'agit donc de faire bénéficier une minorité de personne au détriment de la majorité. Nous pouvons nous demander la liberté de qui ce jugement protège-t-il au juste? Celle des femmes qui sont achetées ou des hommes qui veulent acheter des corps ¹⁴?

En conclusion, notons que Mme. Himel reconnaît qu'il y a un problème avec la prostitution, mais qu'il ne revient pas à la justice de le régler. Effectivement, cette responsabilité revient à l'ensemble de la société et des actions devraient être posées sur plusieurs plans. Par exemple, ces actions pourraient être d'exiger de l'État qu'elles rejettent les politiques

menant ou maintenant les femmes dans la pauvreté, de demander le retrait des publicités sexistes et le retour des cours d'éducation sexuelle dans les écoles afin que ce soit un sujet enseigné et non caché. Bref, des actions devraient être posées à plus grande échelle pour qu'il y ait vraiment un impact visible.

« Le code criminel est loin d'être satisfaisant et il est urgent de le changer. Il sert essentiellement à criminaliser les femmes (en premier lieu les plus vulnérables, qui sont dans la rue) et à maintenir «l'ordre public» sans jamais questionner l'existence de la prostitution, dont la source première est la demande sexuelle des hommes »

La concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle

ACTUALITÉS : AGRESSION

¹¹ Lahey, Kathleen. (2011) Droits des proxénètes contre droits des femmes : des arguments contestables. [en ligne] http://sisyphe.org.imprimer.php3?id_article=3923

¹² Ibid

¹³ Ibid

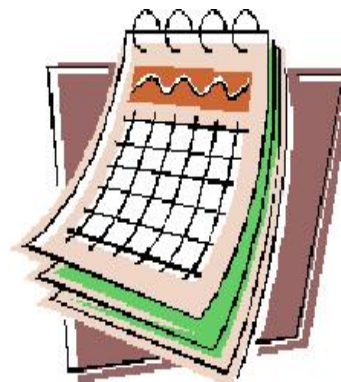
¹⁴ La concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2011). Cinq bonnes raisons de refuser le jugement Himel.

SEXUELLE

L'affaire DSK

Nous ne pouvons aborder l'actualité des derniers mois sans parler de l'affaire Dominique Strauss Kahn (DSK), qui a fait les manchettes au cours de l'été. L'histoire et ses nombreux rebondissements ont fait couler beaucoup d'encre et ont animé plusieurs débats, débats dans lesquels la communauté féministe a pris position. Voyons tout d'abord la chronologie des événements principaux :

- **Le 14 mai** : DSK est arrêté pour agression sexuelle sur une femme de chambre de l'hôtel Sofitel. Il nie les faits et il est transféré le lendemain à la prison de Rikers Island.
- **Le 18 mai** : Lors de l'audience préliminaire, Nafissatou Diallo (la femme de chambre) nie avoir donné un consentement.
- **Le 25 mai** : DSK est libéré sous caution et assigné à résidence.
- **Le 6 juin** : Il plaide non coupable.
- **Le 30 juin** : Un journal américain révèle que la crédibilité de la plaignante est mise en doute par le procureur. L'assignation à domicile est levée, DSK peut circuler comme il veut sur le territoire américain, mais ne peut le quitter.
- **Le 4 juillet** : La journaliste et romancière française Tristane Banon porte plainte contre DSK pour tentative de viol. Cet événement aurait eu lieu en 2003.
- **Le 25 juillet** : La première entrevue publique de la femme de chambre est présentée à la télévision. Il s'agit de sa première sortie publique.
- **Le 1^{er} août** : L'audience de DSK est remise au 23 août.
- **Le 8 août** : Madame Diallo intente une poursuite au civil contre DSK.
- **Le 23 août** : Le procureur de New-York décide d'abandonner les poursuites, jugeant insuffisante la crédibilité de Madame Diallo.



Malheureusement, cette histoire est un autre exemple de la tendance de la société à faire porter la responsabilité d'une agression sexuelle aux victimes. Juridiquement, c'est un crime très difficile à prouver, de sorte que la parole de l'un s'oppose à celle de l'autre. La meilleure façon de se défendre est donc de tenter de diminuer la crédibilité de l'adversaire. Dans cette histoire, plusieurs nouvelles ont été lancées dans le but de miner la crédibilité de la plaignante et en voici les principales :

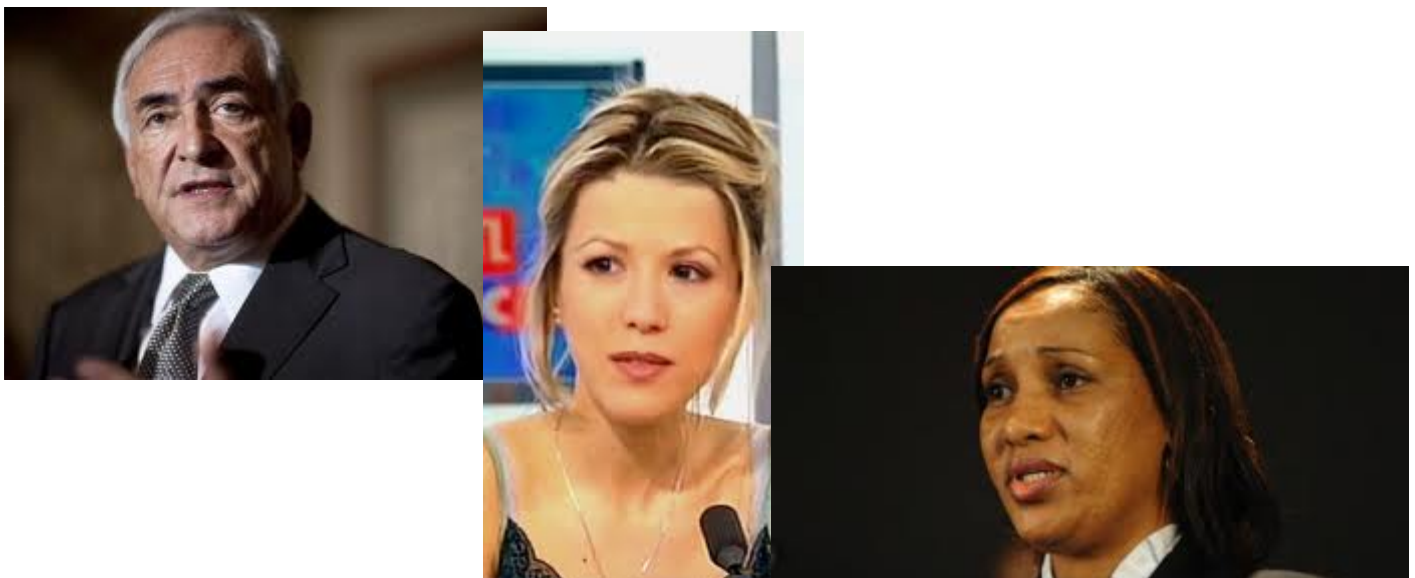
- Elle aurait menti sur son histoire lors des procédures de la demande du statut de réfugié.

- Elle aurait eu une conversation téléphonique avec son conjoint concernant la fortune de DSK aux suites de l'agression.
- Ce conjoint serait d'ailleurs incarcéré en Arizona concernant une affaire de drogue.
- Elles feraient partie d'un réseau de prostitution
- Etc.

Pour ce qui est de la seconde victime, Mme Banon, elle a été accusée de mensonge et il a été dit qu'elle a pris trop de temps avant de dénoncer l'agression. Certains disent même qu'elle a profité de l'histoire de New York pour se faire connaître. À ce sujet, disons simplement que 20 % des victimes ne signaleront pas leur agression dans l'année suivant le crime, je ne vois donc pas pourquoi cela remettrait en doute leur crédibilité.

Revenons cependant à la première victime et à ce qui a été dit sur elle. Peut-être que ces rumeurs sont vraies et peut-être que non. Cela n'a aucune importance puisqu'une agression sexuelle a lieu lorsqu'une personne ne consent pas à une relation. Que cette personne ait un mari en prison, qu'elle ait des liens avec un réseau de prostitution ou qu'elle en fasse partie ne diminue en rien la gravité d'une agression. C'est l'agresseur qui décide de poser ces gestes et c'est lui qui doit en avoir la responsabilité.

Le passé de Madame Diallo n'est pas le seul à être ressorti dans cette histoire, puisque celui de M. Strauss Kahn a été utilisé pour atténuer les accusations. Il a été dit que c'est un grand charmeur qui aime les femmes et qui aime les séduire. Par contre, dès qu'une personne dit « non », continuer à vouloir la « séduire » veut en fait dire l'agresser. Forcer quelqu'un qui a dit non ce n'est pas être « un homme à femmes » ou être « un chaud lapin », c'est simplement commettre une agression et c'est inacceptable.



ACTUALITÉS : ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

La Marche des Salopes

Cet en avril de cette année qu'a eu lieu la première « slutwalk » (traduction textuelle : marche des salopes) à Toronto. Suite à une agression sexuelle ayant eu lieu sur un campus, un policier a été invité à faire un exposé sur la sécurité aux étudiants. Lors de cet exposé, il a mentionné que les femmes « gagneraient à ne pas s'habiller en salopes afin d'éviter de se faire agresser ». Ces propos ont provoqué de vives réactions, spécialement chez Heather Jarvis et Sonya JF Barnet, qui ont organisé une marche devant le département de police de Toronto. Cet ainsi qu'est née la première marche des salopes, qui vise à faire passer le message que la tenue vestimentaire n'a rien à voir avec une agression sexuelle et que les femmes en ont plus qu'assez d'être considérées comme responsables lors d'une agression sexuelle. Pour l'occasion, certaines femmes se sont habillées de façon osée, de façon à bien illustrer leur message. Il était possible de lire des slogans tels « This is a dress, not a yes » (c'est une robe, pas un oui) ou « Ne me dit pas comment m'habiller, dis aux hommes de ne pas violer. »



Ce mouvement a pris une ampleur considérable et il a été possible de voir des « marches des salopes » avoir lieu dans plusieurs pays; Allemagne, Islande, Inde, Grande-Bretagne, Australie et Corée du Sud ne sont que des exemples. Mentionnons que certains de ces pays, telle l'Inde ou la Corée n'ont pas les mêmes politiques concernant l'égalité des sexes et qu'il est fantastique de voir des femmes prendre ainsi la parole contre une situation inacceptable et contre cette culture du viol, qui rend en tout temps la femme responsable d'un viol qu'un agresseur

décide de commettre. En dernier lieu, Raksa Gupa (manifestante à New Delhi) a tenu à répondre à tout ceux qui pensent encore que les vêtements ont un lien avec une agression et elle explique que « même en étant couvertes de la tête aux pieds (par une burka par exemple) nous sommes agressées. Les hommes nous agressent dans n'importe quelles circonstances. »



TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET D’AFFIRMATION DE SOI

Nous entendons souvent parler d’affirmation de soi. Cette capacité d’exprimer son opinion, ses sentiments et ses besoins permet de se faire écouter et respecter. S’affirmer adéquatement est une clé pour prendre soin de soi et est indispensable à l’entretien de relations égalitaires. Effectivement, si nous ne nous affirmons pas, un sentiment négatif peut s’installer et peut mener à la sensation d’un manque de contrôle sur notre vie. Il est possible de travailler notre capacité à s’affirmer et des techniques existent pour nous aider à le faire. En voici quelques-unes



¹⁵ :

- **Parler au « Je »**

Il s’agit de formuler ce que nous avons à dire au « Je », au lieu du « Tu ». Cette formulation est généralement perçue comme moins menaçante et intimidante par notre interlocuteur. De plus, cela permet de se connecter sur ses sentiments.

- **L’affirmation de soi empathique.**

L’empathie désigne le mécanisme par lequel une personne comprend les sentiments et les émotions de son interlocuteur, sans les vivre. Pour faire de l’affirmation de soi empathique, il faut écouter ce en quoi votre interlocuteur a raison, lui reformuler ce que vous avez compris de sa position et donner enfin votre position.

- **Savoir exprimer positivement les demandes, les avis, les critiques, les réponses et les sentiments**

Il s’agit ici d’être constructif et d’éviter de formuler des reproches ou des ordres directs. Les choses peuvent être dites en verbalisant les conséquences positives, l’aspect constructif, et en vous impliquant.

- **Savoir reconnaître ses torts**

Il arrive à tout le monde de faire des erreurs, c’est tout à fait normal et humain. Lorsque nous nous apercevons que nous avons fait une erreur, la meilleure chose à faire peut être de le reconnaître rapidement sans ajouter d’explications ou de justifications.

¹⁵ DELIVRE, Alexandre. (2007) *Stratégie systémique : Techniques d’affirmation de soi*. [En ligne] : <http://strategie-systemique.blogspot.com/2007/10/techniques-de-laffirmation-de-soi.html>

- **La technique du disque rayé**

Il s'agit de répéter notre position aussi souvent que nécessaire, sans se justifier ou laisser la conversation dériver. C'est une technique à adapter au contexte et à notre interlocuteur. Elle peut par contre devenir frustrante et il est pertinent de la combiner avec d'autres techniques.

- « - Maman, j'aurais besoin de 30 \$ pour aller magasiner.
- Désolée, je n'ai pas de sous pour le moment.
- Mais il y a un super solde chez H&M, je veux y aller.
- Je comprends, mais je n'ai pas de sous pour ça.
- Comment ça, tu n'as pas de sous? Tu t'es acheté un chandail hier, je t'ai vu!
- Je sais que ça te fâche, mais je n'ai pas d'argent à te prêter. »

- **Donner l'information et les explications façon claire et précise**

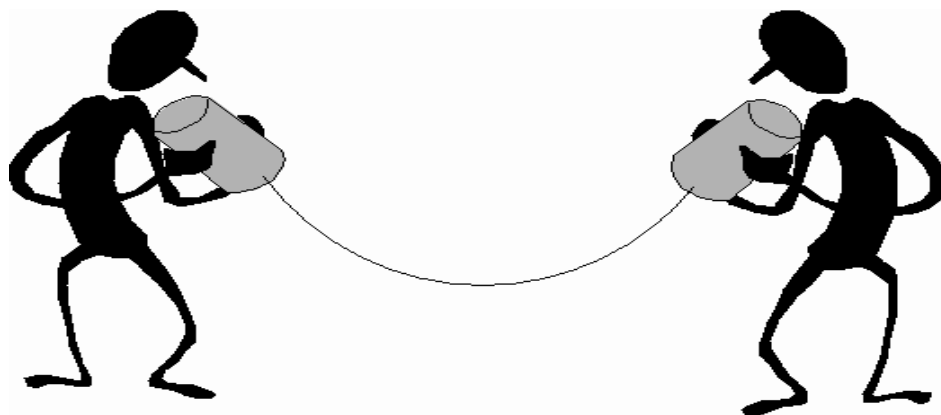
Parfois, nous avons tendance à fournir à notre interlocuteur beaucoup d'informations, ce qui peut embrouiller la conversation. Cette technique consiste à donner les informations ou les explications de façon directe et précise, sans « tourner autour du pot »

- **Aider à trouver une solution ou un compromis**

Cette technique s'applique lorsque notre interlocuteur nous fait une demande à laquelle nous ne pouvons répondre. Elle consiste à rechercher une alternative et à aider l'autre à trouver une solution à son problème ou un compromis qui respectera les deux parties.

- **Savoir désarmer la colère**

Cette technique consiste à désarmer d'abord notre propre colère pour éviter une escalade incontrôlable et irrémédiable. Il s'agit d'adopter un comportement de plus en plus calme et non agressif. Au besoin, nous pouvons rester fermes. Si nous sentons que nous allons exploser, nous pouvons par exemple prendre un temps d'arrêt, en nous retirant dans une autre pièce ou en allant marcher.



LES DEUX CAILLOUX

Il était une fois un pauvre fermier devait rembourser une importante somme d'argent à un vieil homme laid. Comme le fermier avait une très jolie fille qui plaisait beaucoup au vieux prêteur, ce dernier proposa un marché : il effacerait la dette du fermier s'il pouvait marier sa fille. Ceux-ci furent horrifiés par cette proposition, alors le prêteur suggéra que le hasard en détermine l'issue. Il leur dit qu'il mettrait un caillou blanc et un noir dans un sac vide et que la fille aurait à en sortir un des deux.

1. si elle sort le noir, elle devient son épouse et la dette est effacée
2. si elle sort le blanc, elle n'a pas à l'épouser et la dette aussi annulée
3. si elle refuse de sortir un caillou, son père est jeté en prison

Ils étaient sur un chemin jonché de cailloux, tout en parlant, le vieux monsieur se pencha pour en ramasser deux et les mettre dans le sac. La jeune fille remarqua qu'il avait ramassé deux cailloux noirs. Le vieux prêteur lui demanda alors de plonger la main dans le sac.



Imaginez un instant ce que vous auriez fait si vous aviez été là. Qu'auriez-vous conseillé à la jeune fille de faire? Il y a 3 possibilités :

1. Elle devrait refuser de sortir un caillou
2. Elle devrait sortir les deux cailloux montrant que le vieux a triché
3. Elle devrait sortir le caillou noir et se sacrifier pour son père

Cette histoire vise à démontrer la différence entre la pensée logique et celle dite « latérale ». Ce dilemme ne peut être résolu de façon équitable par la pensée logique traditionnelle. Voici ce que la jeune fille fit :

Elle pigea dans le sac et en sortit un caillou qu'elle échappa aussitôt par terre, sans qu'on ait pu le voir. Il se confondit spontanément avec les autres cailloux sur le sol. « Ah! ce que je peux être maladroite! Mais qu'importe, si je sors du sac le caillou qui reste, on verra bien lequel j'avais tiré en premier! » dit la jeune fille. Puisque le caillou restant était noir, le premier caillou sorti ne pouvait qu'être blanc... Et comme le vieux prêteur n'osa pas avouer sa malhonnêteté, la jeune fille transforma une situation qui semblait impossible en un dénouement fort avantageux.

La morale?

Il existe une solution pour la plupart des problèmes complexes. C'est juste qu'on ne sait pas toujours regarder les choses sous le bon angle.



NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Il fait plaisir au CALACS d'offrir à ses membres la possibilité d'emprunter des ouvrages disponibles dans notre bibliothèque. Livres, DVD, Disques compacts et cassettes VHS sont à votre disposition, que ce soit dans un but de loisirs, de travail sur soi ou d'éducation.

Voici donc la liste des éléments disponibles :

Livres (Adultes)

Abolir la prostitution Richard Poulin

Accommodements raisonnables
Yolande Geadah

Aider sans nuire (De la victimisation à la coopération) D^R
Suzanne Lamarre

Ça arrive aussi aux garçons, l'abus sexuel au masculin Michel Dorais

Contes à guérir, contes à grandir
Jacques Salomé

Dictionnaire des Mythologies
Myriam Philibert

Divine blessure Jacqueline Kelen

Être bien dans sa peau D^R David & D. Burns

Femmes handicapées ayant un vécu d'agression à caractère sexuel
Centre d'aide Aqua-R-Elle

Guérir le stress, l'anxiété et dépression sans médicaments ni psychanalyse David Servan-Schreiber

Guide d'information à l'attention des victimes d'agression sexuelle
Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal

Guide des victimes d'agression sexuelle Ministère de la Justice du Canada

Guide pratique, pour favoriser la participation des jeunes, des

femmes immigrantes et des mères de jeunes enfants Concertaction
Femmes Estrie

Hypersexualisation ? Guide pratique d'information et d'action
CALACS de Rimouski

Imparfaits, libres et heureux (Pratiques de l'estime de soi)
Christophe André

Je vous salue... (Le point zéro de la prostitution) Rose Dufour

L'aide aux femmes victimes de viol
Catherine Morbois & Marie-France Casalis

L'anatomie énergétique et la polarité Michelle Guay

La colère, cette émotion mal-aimée
Serge & Carole Vidal-Graf

La communication non violente au quotidien Marshall B. Rosenberg

La femme entière Germaine Greer

La force de la pensée Louise L. Hay

La mode hypersexualisée Mariette Julien

La Sagesse des larmes Ginette Paris

La Synergologie (Comprendre son interlocuteur à travers sa gestuelle) Philippe Turchet

Le chant du papillon (Guérir la blessure de l'inceste) Marie L.

Le journal créatif Anne-Marie Jobin

Le livre noir de la condition des femmes Christine Ockrent

Le pouvoir créateur de la colère Harriet Goldhor Lerner

Le secret de Blanche (2 exemplaires) Blanche Landry

Le sexe en mal d'amour Jocelyne Robert

Le viol Susan Brownmiller

Leaders efficaces Thomas Gordon

Les cartes de la sagesse Louise L. Hay

Les cartes Médecine (Découvrir son animal-totem) J. Sams & D. Carson

Les mots sont des fenêtres (ou des murs). Introduction à la Communication Non Violente Marshall B. Rosenberg

Les rapprochements sexuels entre un professionnel de la santé et un ou une cliente, UN INTERDIT, UNE AGRESSION SEXUELLE, UN CRIME Barbara Sala

L'inévitable Jean-Paul Roger

L'intelligence émotionnelle Daniel Goleman

L'intimité Jacques Debigaré

Ma mère, mon miroir Nancy Friday

Où sont les filles? Susan McKay & Dyan Mazurana

Petit Cahier d'exercices d'estime de soi Rosette Poletti & Barbara Dobbs

Pornographie et hypersexualisation : Enfances dévastées Tome 2 Richard Poulin

Pour en finir avec la modestie féminine Pascale Navarro

Pouvoir et violence sexiste Andrea Dworkin

Prostitution, perspectives féministes Elaine Audet

Prostitution et traite des êtres humains, Enjeux nationaux et internationaux Sous la direction de : Mélanie Claude, Nicole Laviolette, Richard Poulin

Psychanalyse des contes de fées Bruno Bettelheim

Quand la peur prend les commandes Évelyne Donnini

Retrouver l'enfant en soi John Bradshaw

Thérapie d'impact Danie Beaulieu Impact Éditions

Un grain de sable dans l'engrenage (Pistes de solution pour contrer la violence conjugale) Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale

Un silence de mortes (La violence masculine occultée) Patrizia Romito

Une histoire des créatrices l'antiquité, le moyen âge, la renaissance Liliane Blanc

Viol (Une histoire d'amour) Joyce Carol Oates

Zen Tarot Osho

Livres (Jeunesse)

100 trucs pour améliorer vos relations avec les ados Danie Beaulieu, Ph. D.

100 trucs pour améliorer vos relations avec les enfants Danie Beaulieu, Ph. D.

Abus sexuels, NON! Delphine Saulière, Bernadette Després,

Est-ce que tu as un secret? Vivre la confiance Jennifer Moore-Malliros

Full sexuel, la vie amoureuse des adolescents Jocelyne robert

Abus sexuels, NON! Delphine Saulière, Bernadette Després,

Jeux interdits Ces adolescents accusés d'agression sexuelle Bruno Sioui

La non-violence expliquée à mes filles Jacques Sémelin

La sexualisation précoce des filles P. Bouchard, N. Bouchard, I. Boily

Le secret de Mia Peter Ledwan & Marylin Mets

Le secret du petit cheval (3 exemplaires) Ministère de la justice du Canada

Ma sexualité de 0 à 6 ans Jocelyne Robert, Jo-Anne Jacob

Ma sexualité de 6 à 9 ans Jocelyne Robert

Ma sexualité de 9 à 11 ans Jocelyne Robert, Jean-Nicolas Vallée

Moi j'en parle (abus physique) Jozette Gagnon, Marie Gervais, Myriam Potvin.

Moi je dis non! (abus sexuel) Jozette Gagnon, Marie Gervais, Myriam Potvin.

Parlez-leur d'amour et de sexualité Jocelyne Robert

Petits mois futés (un guide pour la sécurité des enfants) Marcèle Lamarche & Jean-François Beauchemin.

Pour une enfance libre et sans abus (Guide pratique à l'intention des parents sur la prévention des abus commis envers les enfants) Regroupement des organismes Espace du Québec

Te laisse pas faire! Les abus sexuels expliqués aux enfants (3 exemplaires) Jocelyne Robert

Touche pas à mon corps corps, Tatie Jacotte! Thierry Lenain, Stéphane Poulin.

DVD

Baise Majesté (2004)

Réalisation/Scénario : Francine Pelletier

Effets nocifs des stéréotypes sexuels (2005)

CALACS région Côte-Nord

Elles étaient cinq (2005)

Réalisation : Ghyslaine Côté

Être ou paraître? Les jeunes face aux stéréotypes sexuels.

Réalisation: Sophie Bissonnette

Hypersexualisation, Sexualisation précoce, Agressions sexuelles (2007)

Calacs Rimouski

J'dis pas ça à tout le monde (2009)

Réalisation : Manon Breton

L'hypersexualisation sociale et la violence sexuelle : une culture pornographique qui fabrique le consentement

CALACS de Granby

La vitrine Hollandaise (2003)

Documentaire d'Hubert Dubois

Le Chapeau (The hat) (1999)

Réalisation: Michèle Cournoyer

Le diable au corps (2006)

Réalisation : Johanne Prigent

Le plus vieux mensonge du monde (2009)

Réalisation/Direction/Scénarisation : Ève Lamont)

Le vent du nord (North Country) (2005)

Réalisation : Niki Caro

Les agressions sexuelles envers les femmes handicapées

Centre d'aide Aqua-R-Elle et CALACS de Victoriaville

Les clients (2005)

Documentaire d'Hubert Dubois

Mettons les pendules à l'heure (2006)

Réalisation/Direction/Scénarisation : Bruno Turcotte

Mythes et vérités sur l'agression sexuelle (2007)

CALACS de l'Outaouais

Salopettes (2005)

Documentaire de Geneviève B. Caza & al.

Sexy Inc. (Nos enfants sous influence) (2007)

Réalisation / Scénario: Sophie Bissonnette

Trafic Humain (Human Trafficking) (2005)

Réalisation : Christian Duguay

WEBSEXO.CA : Séduction ou hypersexualisation (2006)

Réalisateur : Normand Gobeil
Idée originale : Placide Munger

Des disques compacts et des cassettes VHS sont également disponibles!

INFOS-MEMBRE

Le CALACS est heureux de relancer sa programmation pour l'année à venir.

- Atelier Le yoga de la Déesse

Cet atelier unique permet une rencontre: celle du féminin en soi. En impliquant **le corps, le cœur et l'âme, nous vous proposons une démarche exploratoire globale et profonde visant à réveiller la déesse sommeillant au fond de chaque femme.**

À qui s'adresse cet atelier :

À toute femme (membre du CALACS) désirant explorer et découvrir toutes les potentialités de sa féminité. L'expérience en yoga n'est pas requise.

Durée :

Vendredi 30 septembre de 18h30 à 21h

Samedi 1^{er} octobre de 9h30 à 16h

Dimanche 2 octobre de 9h30 à 16h

Animatrice : Nathalie Côté, sexologue, psychothérapeute et professeure de yoga

Coût : Aucun frais d'inscription. Nous acceptons les dons volontaires.

- Lancement de capsules de sensibilisation en ce qui a trait à la violence sexuelle

Le CALACS de Charlevoix, en partenariat avec TVC-VM, invite ses membres à assister au lancement d'une série de capsules vidéo de sensibilisation en ce qui a trait à la violence sexuelle.

Ce lancement se fera lors du lancement de la programmation de TVC-VM qui se tiendra le jeudi 6 octobre à la Cité d'Art, de Cap-à-l'Aigle dès 17h00.

Voici les groupes qui seront offerts lors de cette saison :

POUR LES PARENTS (homme ou femme)

Afin de faire de la prévention, Le CALACS de Charlevoix offre des ateliers sur 8 rencontres aux parents désirant s'outiller pour mieux prévenir les agressions à caractère sexuel auprès de leurs enfants de 0 à 12 ans.

Les objectifs :

- Offrir un lieu d'échange, de soutien et d'entraide entre parents.
- Développer et soutenir des habiletés parentales liées à la prévention des agressions sexuelles.
- Outiller les parents pour leur permettre de développer ou maintenir une relation de confiance avec leur-s enfant-s.



Contenu :

- La sexualité des jeunes et l'éducation sexuelle
- La communication: comment en parler? Comment prévenir?
- L'intimité, les frontières et les limites
- La dynamique des agressions à caractère sexuel et les indices de dépistage
- Etc.

POUR LES FEMMES

LES ATELIERS : BRISER LE SILENCE !

Vous avez vécu ou vivez présentement de la violence sexuelle (inceste, viol, harcèlement sexuel, etc.), vous avez de la difficulté à vivre les conséquences et vous souhaiteriez échanger avec d'autres femmes?

Le CALACS de Charlevoix vous invite à son prochain groupe de croissance. Voilà une occasion pour comprendre ce que vous vivez et échanger dans le respect lors de 12 rencontres structurées en divers ateliers (vouloir s'en sortir, apprendre à se faire confiance et à s'affirmer, se réapproprier son corps, etc.)

Groupe fermé de 5 à 8 participantes. Chaque rencontre d'une durée de 3 heures se font de jour ou de soir.

POUR LES ADOLESCENTES MISSION POSSIBLE

MISSION POSSIBLE c'est :

- Un programme spécialement conçu pour les adolescentes
- Des outils contre les agressions sexuelles
- Une façon de se réunir entre filles
- Un moyen de développer son esprit critique et sa confiance en soi
- Des techniques d'auto-défense
- Une façon d'apprendre à s'affirmer dans son couple, à la maison, à l'école...

Durée : possibilité de 7 ateliers d'une durée de 2h. chacun et d'une journée en auto-défense

À venir cet l'automne :

Lancement de notre site-web et de nos nouveaux outils promotionnels

Également à venir à l'hiver 2012 :

Le groupe de croissance : La femme, sa sexualité et son pouvoir sexuel

Ce programme qui se veut réflexif et interactif, amène les participantes à concentrer leur réflexion sur la différence entre être sujet de sa sexualité et être objet sexuel. Il s'adresse à toutes les femmes qui se questionnent sur leur sexualité et qui sont prêtes à partager leurs réflexions entres femmes, et sont volontaires pour prendre le chemin d'appropriation de leur pouvoir sexuel.

Groupe fermé de 5 à 8 femmes Chaque rencontre (4) d'une durée de 3 heures se font de jour ou de soir.

Tous les services offerts sont gratuits et confidentiels.

Si vous désirez plus de renseignements ou pour vous inscrire, communiquez avec le CALACS au 418 665-2999 ou au calacscharlevoix@videotron.ca

Le CALACS de Charlevoix et ses services

QUOI?

Quels services offrons-nous?

- Aide directe
 - Suivi individuel et de groupe
 - Écoute téléphonique
 - Accompagnement
 - Référence
 - Soutien à l'entourage
- Prévention/Éducation
 - Information et formation
 - Sensibilisation
- Luttes
 - Actions collectives
 - Défense de droits

POURQUOI?

Mission : centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel qui met en place des services d'aide pour les femmes et les adolescentes ainsi que des activités de prévention/sensibilisation et de défense des droits.

COMMENT?

Quelles sont les valeurs qui déterminent la prestation de nos services?

Services

- Accueil inconditionnel, respect, empathie, bienveillance
- Qualité de nos services (confidentialité)
- Accessibilité, gratuité, disponibilité
- Engagement social
- Approche féministe

POUR QUI?

Qui sont nos clients/partenaires?

- Femmes (14 ans et plus) de la région ayant vécu une agression à caractère sexuel
- Population de la région (jeunes, clientèles vulnérables, etc.)
- Intervenants du milieu
- Organismes intervenant auprès de la population
- Groupes communautaires
- Groupes de femmes
- Services de santé et services sociaux
- Services publics (écoles, police, justice, etc.)
- Médias



DEVENIR MEMBRE DU CALACS DE CHARLEVOIX

Il est maintenant le temps de renouveler votre adhésion comme membre, et pour celles qui ne le sont pas encore, le devenir ! Un organisme communautaire existe grâce à ses membres qui appuient la cause.

Votre adhésion comme membre vous donne accès aux privilèges suivants:

- ❖ Droit de vote à l'assemblée générale;
- ❖ Possibilité d'être militante active en s'impliquant dans la Collective et/ou dans les différents comités du CALACS;
- ❖ Participer aux rencontres thématiques;
- ❖ Recevoir le journal «Le Porte-Voix»;
- ❖ Participer à l'organisation d'activités spéciales;
- ❖ Accès à notre bibliothèque.

Les conditions d'admissibilité sont :

- ❖ Être âgée de 14 ans et plus;
- ❖ Être de sexe féminin;
- ❖ Résider sur le territoire du CALACS;
- ❖ Adhérer aux buts et objectifs du CALACS et les promouvoir;
- ❖ Faire la demande en complétant le formulaire d'adhésion prévu à cette fin ou renouveler son adhésion avant l'ouverture de l'assemblée générale annuelle;
- ❖ Payer la cotisation, une fois l'an;
- ❖ Satisfaire à toutes autres conditions que peut décréter la Collective par voie de résolution.

Renouvellement

Nom : _____

Nouvelle membre

Adresse : _____

Don volontaire : _____ \$

Téléphone : _____

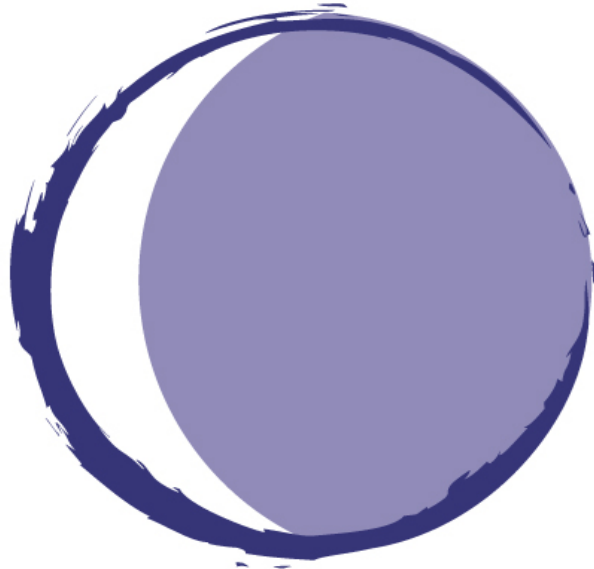
Courriel : _____

Reçu pour impôts :

Signature : _____

Veillez retourner ce formulaire complété, le plus rapidement possible, avec votre cotisation de 5,00\$ à l'adresse suivante : CALACS de Charlevoix, C.P. 61, La Malbaie (Québec), G5A 1T6.

Nous vous ferons parvenir votre carte de membre par voie postale. À votre demande, un reçu d'impôts sera envoyé pour les dons de plus de 10,00\$, excluant la cotisation.



CALACS
de Charlevoix